



PROGRAMME DE FORMATION BILAN DE COMPETENCES

L'Objectif

Conformément à la loi du 31 décembre 1991, le bilan de compétences est **une démarche volontaire permettant de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, des aptitudes, des motivations et des ressources mobilisables dans le cadre de la définition et l'élaboration d'un projet professionnel et / ou de formation.**

Ce projet professionnel doit lui permettre d'améliorer son niveau de satisfaction au travail, mais aussi de développer son employabilité et de sécuriser son parcours. Il s'accompagne d'un plan d'action permettant de le mettre en œuvre. Le bilan de compétences est une projection positive vers l'avenir. Il vise également à développer des aptitudes, à s'orienter et à piloter sa carrière de façon autonome.

Les aptitudes

- **Communiquer oralement** : s'exprimer / écouter / échanger
- **S'adapter au changement** : analyser/ développer sa flexibilité / faire preuve de souplesse cognitive
- **Travailler en équipe** : se positionner / collaborer
- **S'organiser** : planifier / gérer le temps / agir
- **Être Autonome** : se positionner / mobiliser les ressources

Les compétences visées

- **Être capable de prendre des décisions** quant à l'orientation de sa carrière professionnelle sur la base d'une **meilleure connaissance de soi** (ses valeurs, ses besoins, sa personnalité) et d'une **meilleure connaissance de ses compétences** (ses ressources, ses savoirs et ses savoir-faire, ses soft skills, sa valeur ajoutée).
- **Être capable d'analyser le marché de l'emploi** pour détecter les compétences recherchées par les employeurs, identifier les dispositifs pour se former
- **Identifier ses compétences au regard de ses expériences professionnelles et extraprofessionnelles.**
- **Repérer ses intérêts et ses motivations, les principaux éléments de sa personnalité, ses atouts.**
- **Déceler des potentialités inexploitées.**
- **Valider un ou des projets cohérents, réalistes et réalisables et élaborer des plans d'actions associés**
- **Être capable d'utiliser des outils fiables, validés et adaptés à ses besoins.**

Une équipe de **Psychologues du travail**, diplômées d'Etat, capable d'intervenir sur l'exploration de la personne dans le cadre de bilans de compétences, de bilans/diagnostic socio-professionnels et possédant toutes les qualités requises (écoute, pondération, discrétion.) **ancrée dans le territoire de la Domitienne, ayant une très bonne connaissance de la réalité économique de ce territoire et respectant la déontologie des psychologues peuvent vous accompagner.**

Lors de votre bilan, vous aurez également la possibilité de solliciter des personnes ressources de l'équipe pluridisciplinaire du RLlse :

- **2 Chargées de mission auprès des entreprises locales** connaissant parfaitement le territoire, les attentes des employeurs, les dispositifs d'aide à l'embauche, le droit du travail mais également l'accompagnement dans l'emploi des publics en insertion.
- **1 Formateur informatique**
- **2 Formateurs à la création d'activité**
- **1 Assistante administrative**

Le RLlse est un véritable guichet unique qui rassemble plusieurs services favorisant l'employabilité sur le territoire : un service en lien avec les employeurs du territoire, un service d'accompagnement vers l'emploi/formation/projet professionnel, un service d'accompagnement à la création et au développement de l'entreprise, une couveuse d'activité, un service informatique, un travailleur social. Le bâtiment de la Maison de l'économie propose des conditions de travail de qualité pour réaliser les bilans.

Les prérequis Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics (Salarié du privé, Agent FPT, en CDI ou CDD, Demandeur d'emplois, Travailleur indépendant, Allocataires du RSA...

Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de formation, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

La durée 20h soit 10 séances dont la durée peut varier entre 1h et 3 h en fonction du contenu de la séance.

Le tarif 70€ / heure, soit un coût total de la prestation s'élevant à 1400 €
Cette offre de formation est éligible au CPF (*Compte Personnel de Formation)*

Modalités et délai d'accès

Prise de contact avec le RLlse par téléphone **04.67.32.56.36**, email sociopro@rlise.fr ou sur le site « Mon Compte Formation ».

Organisation d'un entretien préalable de conseil avec le psychologue qui réalisera le bilan (***cet entretien est gratuit, sans engagement et n'est pas compris dans la durée du bilan***).

Un devis précisant le montant (TTC) de la prestation ainsi qu'un programme seront transmis le jour de l'entretien préliminaire, sous format électronique par email ou par le biais du site « Mon Compte Formation » dans un délai de 7 jours suite à cet entretien.

Après validation du devis et signature par le bénéficiaire, la prestation pourra démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée. Si le RLlse ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce(tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers le référent handicap du RLlse, soit vers un organisme partenaire du réseau RLlse.

La méthode mobilisée

a/ Déroulement du bilan de compétences

Il suit les **trois phases réglementaires** inscrites au Code du travail.

Étape 1 : Phase préliminaire

1. Analyse de la demande du (de la) bénéficiaire,
2. Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
3. Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

Étape 2 : Phase d'investigation

1. Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
 - Analyse du parcours personnel et professionnel,
 - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
 - Réflexion autour des équilibres de vie.
2. Analyse métier /marché et recherches documentaires :
 - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles,
 - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être,
 - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

Cette phase a pour objectif de permettre au (à la) bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Étape 3 : Phase de conclusions

1. Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
2. Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
3. Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels.

La durée totale du bilan de compétences inclut les temps d'entretien en présentiel ou distanciel.

Les temps de recherches personnelles et ceux consacrés aux enquêtes-métiers ne sont pas inclus dans la durée totale du bilan de compétences.

b/ Moyens pédagogiques utilisés

- **Tests spécialisés** : test de centre d'intérêt, test de personnalité (EAE), Test orientation professionnelles (MOTIVA)
- **Apports de connaissances** : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement,
- **Enquêtes-métiers** : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés,
- **Rédaction d'une synthèse** : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action.



Utilisation de l'outil MOTIVA INDIVIDUAL 2 (Zi Segal & Yves Duron-ECPA)

<https://www.motiva-solutions.com/motiva-individual>

Cet outil permet d'obtenir une vision précise des motivations et de la satisfaction au travail des personnes, de découvrir les motivations clés et d'explorer des métiers et de simuler différents parcours professionnels en vue d'une reconversion, une évolution de carrière...

Un test psychologique qui mesure...	Plus de 1800 métiers à découvrir.
<ul style="list-style-type: none">• Les intérêts professionnels.• Les leviers de motivations.• La satisfaction motivationnelle.• Les champs de compétences et forces.• Les Soft-Skills.• L'état d'épanouissement professionnel actuel.• Le mindset (état d'esprit).	<ul style="list-style-type: none">• Métiers qui correspondent à la personne.• 5 fiches métiers pour chaque métier.• Aptitudes et compétences nécessaires.• Base métiers personnalisable.• Liens vers des fiches métiers de la classification européenne ESCO et bientôt O*Net.• Fiches métiers propres à chaque pays.

Les modalités d'évaluation et de suivi

- Un questionnaire d'auto évaluation et d'évaluation de la satisfaction de la prestation sera transmis pour évaluer les apports du bilan de compétences
- Une attestation de présence au cours du bilan de compétences, sera remplie par le(a) bénéficiaire
- Envoi d'un questionnaire d'évaluation de la prestation à 6 mois pour faire un point sur le projet, les freins et les réussites

L'accessibilité

- Plusieurs bureaux afin de recevoir dans les meilleures conditions de confidentialité.
- Salle informatique et revues spécialisées dans l'insertion professionnelle à votre disposition
- Facilité d'accès géographique et parking
- Locaux accueillants et accessibles à des personnes en situation de handicap

Présentation de la démarche Bilan du RLise : 10 séances (entre 1h et 3h ainsi que 6h de travail personnel)

